



AGRIBIO 04
L'Agriculture **BIO**
des Alpes de Haute-
Provence

Connaître la réglementation cosmétique

11 avril 2024 – Alpes de Haute-Provence

Objectifs opérationnels – vous souhaitez vous former à ...

- Apprendre les bases de la réglementation cosmétique (Règlement (CE) N° 1223/2009)
- Connaître les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) des produits cosmétiques fermiers

Contenu

Matin :

- Accueil (tour de table) : identification des besoins et évaluation des acquis des stagiaires en entrée de formation
- Introduction : Quelles sont les obligations d'un fabricant de cosmétiques ?
- Le Règlement (CE) N° 1223/2009 : Grands principes
- L'ANSM : Déclaration d'établissement, Règles du jeu
- Les responsabilités : La personne responsable – l'évaluateur de sécurité
- Les mentions d'étiquetage
- Notification électronique sur le portail européen CPNP

Après-midi :

- La saponification à froid en pratique : démonstration de
- Les BPF cosmétiques (Norme Iso 22716) : Pas aussi complexe que ça ? Implications dans une pratique professionnelle artisanale.
- Compréhension des risques : leur nature, leurs causes et comment les éviter ?
- Méthodes et Process : Sensibilisation à la Norme Iso 22 716 (locaux, matériel, personnel, flux, gestion documentaire...)

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale à l'aide d'un diaporama, mise en pratique sur une ferme, échanges entre les stagiaires, ateliers en petits groupes.

Modalités d'évaluation

En début : analyse des besoins par un tour de table. En cours : évaluation des acquis (mise en pratique). En fin : évaluation de la satisfaction (questionnaire).

Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, conseillerppam@bio-provence.org

Mise à jour le 12/01/2024

INFOS PRATIQUES

Date : 11 avril 2024

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires : 9h00-17h00

Lieu : 04 – encore à définir (la localisation de la salle sera indiquée par mail avant le début de la formation)

Date limite d'inscription : 5 avril 2024

Nombre de stagiaires : minimum 8 et maximum 12

Public ciblé : producteurs et cueilleurs de plantes aromatiques et médicinales de PACA

Repas : tiré du sac

Intervenant : Sylvain TURINA, Paysan-savonnier à Orpierre (05) et formateur en cosmétiques (fabrication, réglementation)

Responsable de formation : Mégane VECHAMBRE, Agribio04

Prérequis : Aucun.

Tarif : 30 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

Besoin de vous faire remplacer ? Contactez votre service de remplacement.

Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.

Inscription : formulaire d'inscription en ligne [en cliquant ici](#) et conditions générales de formation [en cliquant ici](#)

Action réalisée avec le soutien financier de :

